



13 rue St Joseph
38 000 Grenoble
04 76 43 47 56
romsaction@yahoo.fr

Grenoble, le 18 juin 2013

La Préfecture de Grenoble expulse du dispositif d'urgence plus de 700 personnes en situation précaire (dont plus de 300 Roms européens)

L'Etat s'était engagé (circulaire du 26 août 2012 et directive de janvier 2013) à fermer tous les camps et bidonvilles et proposait une garantie d'hébergement avec accompagnement vers l'insertion. A ce titre, en fin d'année 2012, 2 terrains ont été évacués (environ une centaine de personnes sur chaque site) et des solutions d'hébergement ont été proposées. Ainsi, pendant la période hivernale, plus de 300 personnes roms de l'Union européenne ont été hébergées, soit en foyer, soit en algeccos sur des terrains. L'Etat avait annoncé que l'hébergement d'urgence ne serait plus dépendant des variations de température. La Préfecture avait alors demandé aux associations de mettre en place des dispositifs d'hébergement en les assurant d'un financement pour l'année.

Les associations ont mis en place ces dispositifs avec accompagnement social, dans la durée, seul gage d'un travail en profondeur permettant l'insertion.

Début juin, les familles hébergées ont même signé un contrat d'hébergement pour une période de 6 mois.

Contrairement à ses engagements, la Préfecture annonce le 12 juin **l'arrêt brutal** du dispositif d'urgence pour des raisons budgétaires, à l'exception d'une centaine de places pour raison grave de santé et d'une trentaine pour les femmes battues.

Ce reniement de l'Etat est irresponsable

L'Etat démissionne de son devoir de solidarité nationale

L'Etat se défausse de l'effort sur les collectivités et associations

Le travail d'accompagnement social entamé par les associations est ruiné

Encore une fois, c'est en été que les familles sont mises à la rue et les familles reçoivent déjà des OQTF (Obligation de quitter le territoire français).

Qu'en est-il des préconisations au niveau national pour améliorer la situation des Roms et la mission relative à l'anticipation et l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites?

Pourquoi mandater la DIHAL et le Préfet Régnier dans ce travail d'inclusion des Roms alors qu'au niveau local aucun moyen n'est mis à disposition et que l'Etat se désengage ?

Qu'en sera-t-il de la mise en place d'une MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) pour diminuer l'habitat précaire des publics spécifiques et accompagner la fermeture des campements illicites dans l'agglomération grenobloise.

Qu'en est-il du respect des personnes ?

Comment faire confiance dans des conditions aussi précaires ?

Roms Action et le réseau Alerte-Isère dénoncent le gâchis humain et financier généré par cette volte-face.

